

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00289

ASSOCIATION REGARDS ET MOUVEMENTS - SOUTIEN AUX PROJETS 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 23 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230615-D20230028910

Date de mise en ligne : 23 juin 2023

M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. David FARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

ASSOCIATION REGARDS ET MOUVEMENTS - SOUTIEN AUX PROJETS 2023

Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de la Charte de Coopération culturelle, soutien depuis 2 ans l'Association « Regards et Mouvements » pour des projets artistiques d'envergure diffusés sur le territoire Métropolitain. Le projet « superstrat-parcours d'expériences artistiques » mené par l'Association est dédié à la production d'œuvres contemporaines et à leur diffusion, à la rencontre avec les publics et à la formation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant, à la croisée du cirque, de la danse, des arts de la rue, de la marionnette et du théâtre.

L'Association « Regards et Mouvements » dont le siège social est à Saint-Etienne, a proposé à Saint-Etienne Métropole de faire partie des partenaires signataires de sa future convention d'objectifs qui est rédigées pour 4 ans.

Les signataires déjà identifiés sont : l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire, Loire Forez Agglomération. Pour la convention 2023/2026 les signataires supplémentaires sont : le Département de la Haute-Loire, la Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole.

L'objectif principal de l'Association est d'être au service des professionnels et de concourir au développement culturel de son territoire.

Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de la Charte de coopération culturelle, est signataire de la convention d'objectifs de l'Association qui est un enjeu majeur pour le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle sur la Métropole.

En 2023, l'Association « Regard et Mouvements » propose sur le territoire métropolitain trois résidences : « les flammes, c'était moi » de la compagnie l'Ile de la Tortue (théâtre de rue) qui a eu lieu en mars 2023, « on aura l'occasion d'y revenir » de Mathias Forge (danse-performance) en septembre 2023 et « les grandes eaux » de la compagnie ALS (danse-performance) en octobre novembre 2023.

Le budget prévisionnel global des actions sur le territoire Métropolitain est de 48 632 €.

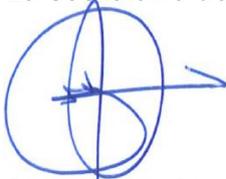
Il est proposé d'accorder une subvention de 5 000 € (soit 10,2 % du budget global) à l'Association « Regards et Mouvements » afin de réaliser ces trois résidences sur le territoire. Une convention financière sera signée.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole à l'Association « Regards et Mouvements » à hauteur de 5 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention financière entre l'Association « Regards et Mouvements » et Saint-Etienne Métropole ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre Politique culturelle : 6574 du budget Culture de l'exercice 2023.**

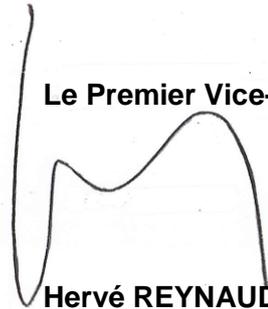
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD